

Entrée en Allemagne depuis la Moselle : test obligatoire !

Est-ce que je peux me rendre en Allemagne depuis la Moselle ?

Oui, sous certaines conditions, car au regard de l'évolution des données sanitaires, l'Allemagne a décidé de classer le département de la Moselle en zone à risque.

De ce fait, depuis le 2 mars 2021, toute personne entrant sur le territoire allemand depuis la Moselle devra :

- justifier d'un motif impératif pour franchir la frontière ;
- se déclarer électroniquement avant l'entrée sur le territoire allemand via le site www.einreiseanmeldung.de ;
- être muni d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 48 h (applicable pour toute personne de plus de 6 ans).

⚠ Ce dispositif renforce les mesures déjà existantes pour l'entrée en Allemagne. Pour connaître les détails des mesures [cliquez ici](#).

⚠ Sachez que lors de votre retour en France, des mesures peuvent également être appliquées. Pour connaître les détails des mesures [cliquez ici](#).

Enfin, selon l'évolution de la situation sanitaire en France mais également en Allemagne, des mesures complémentaires peuvent être décidées : informez-vous avant de vous déplacer !